



CHAPITRE 1. L'ÉTUDE DU COMPORTEMENT ÉLECTORAL AUX ÉLECTIONS LOCALES DE 2018

Régis Dandoy, Jérémie Dodeigne, Kristof Steyvers et Tom Verthé

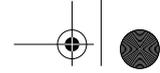
1. Pertinence de l'étude du comportement électoral lors des élections locales

Bien que les élections et le comportement électoral soient au cœur de la recherche en science politique, notre connaissance et notre compréhension des modèles et dynamiques locaux sont étonnamment fragmentées et incomplètes. En relisant les études existantes il y a une dizaine d'années, Marschall (2010, page 471) conclut de façon un peu pessimiste : *'to say that a field of study of local elections exists would be a bit of an overstatement'*.

Aujourd'hui, l'intérêt scientifique pour les élections et le comportement de vote locaux dans une perspective multi-niveaux a en effet augmenté. Pourtant, ces élections sont encore souvent considérées dans la littérature comme étant de rang inférieur ou de nature différente. Tout d'abord, ces élections sont considérées comme moins importantes ou pertinentes. Les élections et le comportement de vote locaux sont ainsi considérés comme étant de 'second ordre' où le contexte et les enjeux nationaux déterminent les comportements des partis et des électeurs. Ces derniers se sentent moins incités à se rendre au bureau de vote (ou bien émettre un vote blanc ou non-valide) tandis que les électeurs ont tendance à avoir au niveau local un comportement de vote qui correspond à leurs préférences, c'est-à-dire un vote dit d'expression' (Clark & Krebs, 2012 ; Golder et al., 2017). Le vote local est donc défini comme un vote déterminé par des considérations nationales où les petits et/ou les nouveaux partis sont récompensés tandis que les partis au pouvoir au niveau national sont punis.

Ensuite, l'accent est mis sur la mission spécifique et les compétences politiques concrètes du niveau politique local, ce niveau le plus proche du citoyen. Les élections et le comportement de vote locaux suivent par conséquent des dynamiques locales propres. Les contacts personnels avec les candidats et/ou des considérations locales spécifiques (sur des questions ou des acteurs politiques) peuvent alors compter davantage que l'identification à un parti national ou la position idéologique d'une liste (Oliver et al., 2012). Selon cette tradition de recherches, l'enjeu du vote est d'abord déterminé localement. Cela signifie donc que le comportement de vote peut varier selon les communes. Le contexte propre à chaque autorité locale couvre un large spectre de caractéristiques et évolutions qui leur sont spécifiques, ce qui permet d'étudier les facteurs expliquant les similitudes et les différences du comportement de vote entre les communes.





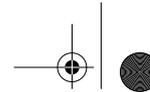
Les modèles explicatifs du vote les plus récents tentent de combiner ces deux perspectives. Ils combinent des perspectives d'analyse 'verticale' (la prépondérance des niveaux régionaux et nationaux sur le contexte local) avec une variation 'horizontale' (les facteurs communaux qui expliquent les convergences et divergences entre communes). Cela place les élections communales quelque part sur un continuum entre le local et le national, et où leur position exacte diffère selon les électeurs et les gouvernements. En fin de compte, cette position entre le local et le national influence également sur le choix et la façon dont les gens votent (Kjær & Steyvers, 2019).

Cependant, la littérature scientifique sur les élections et sur le comportement de vote au niveau local souffre toujours d'un manque d'analyses empiriques systématiques de ces élections et du comportement de vote au niveau local. De nombreuses questions restent sans réponse ou même peu explorées, ouvrant des possibilités de nouvelles recherches et permettant de multiplier les études de cas potentiellement divers (Marschall et al., 2011). Cela enrichit également la théorie : *'understanding differences in (...) local and national elections provides insight into the scope conditions for electoral studies (and) the underlying (...) dynamics* (Harris et al., 2016 : page 8). Le niveau local convient en outre à une analyse multi-niveaux dans laquelle l'effet du contexte sur les attitudes et les comportements individuels (comment les deux interagissent) peut être étudié de manière plus approfondie (Oliver & Ha, 2007).

Les considérations théoriques présentées ci-dessus s'appliquent également à la Belgique. Certaines recherches ont déjà été menées sur les modèles explicatifs du vote et les dynamiques à l'œuvre lors des élections locales (Dandoy et al., 2013 ; Steyvers & De Ceuninck, 2013). Cependant, la plupart de ces projets de recherche se concentrent sur l'étude des résultats officiels et donc sur des comportements de vote agrégés au niveau des listes (où la somme des caractéristiques individuelles des électeurs est effectuée pour toutes les communes). Dans ces études, l'offre politique et le succès des listes (nationales) est l'un des objets d'étude centraux : les résultats des branches locales des partis nationaux sont agrégés et comparés aux performances à d'autres niveaux de pouvoir (principalement provinciaux, régionaux et fédéraux). Cette approche est conforme à la vision populaire des élections communales comme un 'sondage grandeur nature' des rapports de force au niveau supra-local. Dès lors, les différences de résultats entre les communes sont généralement relayées au second plan, alors que de grandes variations sont régulièrement observées en fonction de la population ou du degré d'urbanisation des communes. De plus, des recherches spécifiques ont été menées récemment sur d'autres moments du cycle électoral et/ou sur certains de ses aspects des nombreuses listes non-nationales, ainsi que leurs relations avec leurs concurrents au niveau national (Steyvers & Heyerick, 2017).

En parallèle à cette ligne de recherches, une autre littérature sur le vote au niveau local s'est également développée en intégrant une perspective individuelle. Dans ces études, l'attention des chercheurs se porte sur les acteurs au sein des communes. Une grande partie des résultats provient d'une série d'enquêtes menées sur le long terme avec les présidents des sections locales des partis nationaux (voir par exemple Buelens, Rihoux & Deschouwer, 2008 ; Deschouwer, Verthé & Rihoux,





2013). De cette façon, nous en savons plus sur les acteurs impliqués dans le processus d'établissement des listes et les critères de sélection des candidats, ainsi que sur la spécificité des campagnes électorales au niveau local. Une attention particulière est également accordée à la formation des majorités lors du soi-disant 'deuxième tour' des élections communales, à savoir la négociation du pacte communal de majorité. Concernant ces coalitions, il s'agit par exemple du processus de négociation, du choix du (ou des) partenaire(s) ou de l'attribution des mandats exécutifs.

Cependant, ce type de recherche se focalise invariablement sur les responsables politiques locaux. En Belgique, les premières recherches sur les électeurs locaux sont encore plus récentes. Ce n'est que depuis les élections communales de 2012 que les chercheurs procèdent à une étude systématique des déterminants du comportement de vote au niveau local. Les facteurs étudiés comprennent la fidélité partisane, les attitudes des électeurs vis-à-vis des candidats et enjeux locaux, leur choix stratégique, leur confiance dans les institutions et leur personnel politique local, ainsi que l'impact de vote en case de tête et du vote préférentiel pour des candidats spécifiques (Dassonneville et al., 2013). Cette enquête auprès de plus de 4.700 électeurs a été réalisée par le biais d'une enquête dite de 'sortie des urnes' dans 40 communes belges. Elle fut conçue et réalisée par le consortium interuniversitaire *PartiRep*. Cette recherche peut être considérée comme le précurseur et le fondement de la présente étude.

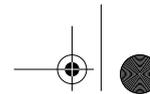
Néanmoins, le comportement du vote local reste un champ d'étude relativement peu connu dans notre pays. Cet ouvrage tente donc de consolider les conclusions de l'enquête de 2012 tout en apportant des réponses nouvelles à la manière dont l'électeur vote lors du scrutin communal. Il se concentre sur les élections communales du 14 octobre 2018 en Belgique. Les chapitres de l'ouvrage analysent les différentes dimensions relatives au comportement de vote des électeurs ; tant pour les facteurs déterminant le vote pour des listes que pour les choix en faveur d'un (ou plusieurs) candidat(s) aux élections communales. Les résultats sont mis en perspective et comparés à des degrés divers avec les études portant sur les niveaux régional et national. Cela implique également un certain nombre de variables explicatives importantes (c'est-à-dire des caractéristiques ou des attitudes) pour les différences observées entre les communes et/ou les électeurs. A ces fins, nous utilisons les données issues de l'enquête *Belgian Local Elections Survey 2018*.

2. Les élections communales de 2018

Les élections locales du 14 octobre 2018 furent le premier scrutin organisé depuis les élections régionales, fédérales et européennes de 2014.¹ En Flandre, ces élections avaient mené à la formation du gouvernement Bourgeois I (N-VA, CD&V et Open Vld). Les mêmes partis flamands faisaient en outre partie du gouvernement fédéral Michel I, auquel s'ajoutait le MR du côté francophone. Cette situation inédite – un seul parti francophone dans une coalition fédérale labélisée 'kamikaze'

¹ A l'exception de l'élection partielle dans la commune wallonne de Vresse-sur-Semois en juin 2017.





selon certains partis de l'opposition – avait initialement isolé politiquement le MR des autres partis politiques francophones. En effet, pour les gouvernements régionaux et communautaires, le PS avait rapidement mené les négociations en vue de créer des coalitions avec le cdH et DéFI. Situation tout aussi inédite : le Gouvernement wallon Magnette (PS-cdH) fut renversé durant le mois de juin 2017, en raison de la décision du président du cdH Benoit Lutgen de ne plus gouverner avec son partenaire socialiste. Cette décision fut alors justifiée par la 'rupture nécessaire' avec le PS dans le contexte des différents scandales politiques liés à l'intercommunale Publifin en Wallonie et SamuSocial à Bruxelles. Bien que ces 'affaires' affectèrent de nombreux mandataires – y compris du MR et du cdH dans l'affaire Publifin – plusieurs mandataires socialistes de premier plan sont plus particulièrement pointés du doigt dans les organes de gestion. En conséquence, un vote de motion de méfiance constructive – une première pour une entité fédérée en Belgique – conduira à la nomination d'un nouveau Gouvernement wallon Borsus (MR-cdH). Les négociations durant le mois de juillet 2017 visant à ouvrir à d'autres partenaires Ecolo (et à DéFI à en Fédération Wallonie-Bruxelles et à Bruxelles-Capitales) ayant échoué, la nouvelle majorité ne tient qu'à un siège (38 sièges sur 75). Les gouvernements bruxellois et de la Fédération Wallonie-Bruxelles demeureront donc inchangés, le cdH devant continuer à partager le pouvoir avec le PS à ces niveaux de pouvoir.

Les élections locales de 2018 ont en outre été organisées peu de temps avant les élections régionales, fédérales et européennes du 26 mai 2019. Cela a renforcé l'image des élections locales comme étant un 'sondage grandeur nature' mesurant la popularité des partis nationaux à quelques mois des élections législatives. Ce fut particulièrement le cas en raison de la longue période sans élections – fait rare en Belgique. Alors que pas moins de neuf campagnes électorales furent organisées sur 13 années entre 1999 et 2012, les élections de 2018 étaient les premières organisées depuis quatre années.

Les événements et les acteurs locaux qui ont marqué la vie communale depuis les précédentes élections locales de 2012 ont également joué un rôle dans ce scénario et ces tendances nationales. Le mélange des modèles et dynamiques locaux et nationaux se traduit par la présence et les succès inégaux des sections locales des partis politiques nationaux qui, avec l'ensemble des listes non-nationales, constituent la spécificité de chaque système de partis au niveau local (et il existe en fait 300 systèmes de partis au niveau local en Flandre, 262 en Wallonie² et 19 à Bruxelles). Pour comprendre une élection dans une commune, il faut ainsi combiner ces éléments locaux avec des considérations nationales.

Premièrement, il y a en Flandre la question de la domination des partis politiques positionnés au centre-droit et, par extension, la question de savoir quel parti pouvait se targuer d'être le plus grand au niveau local. Lors de la campagne électorale, l'accent a principalement été mis sur le duel entre le CD&V et la N-VA. Après tout, le niveau local était le seul en Flandre où la N-VA avait laissé la première place au

² Depuis le scrutin local de 2018, 253 communes sont sous la tutelle directe de la Région wallonne tandis que la communauté germanophone supervise les neuf communes des cantons d'Eupen et Saint-Vith.





CD&V (et dans une moindre mesure à l'Open Vld). La N-VA a débuté la campagne locale sous une autre étoile. En 2012, elle a nationalisé les élections locales en tant que parti fédéral d'opposition (contre le gouvernement Di Rupo I). Cette stratégie était sensée constituer un levier pour un parti sans ancrage local fort et s'est avérée efficace. Le pourcentage des votes et le nombre de participation à des majorités communales ont ainsi augmenté (et le parti remporte même le mayorat d'Anvers, la plus grande commune de Belgique).

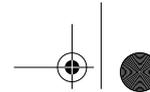
En 2018, cependant, la N-VA faisait partie du gouvernement fédéral. Les démocrates-chrétiens et les régionalistes figuraient sous leurs propres noms et numéros de liste nationale dans une majorité de communes flamandes (avec un peu plus de 83 % et 88 % respectivement). Mais la hiérarchie électorale ne fut pas pour autant bousculée : le CD&V est resté plus important que la N-VA. Dans les communes où il se présentait, le CD&V a obtenu en moyenne un peu plus de 28 % contre un peu moins de 21 % des votes pour la N-VA. Le parti régionaliste a obtenu ses meilleurs résultats dans les provinces de Flandre occidentale (il a repris Bruges et conservé Roulers) et le Limbourg (il a repris Genk mais perdu Hasselt). La N-VA a en outre conservé le mayorat d'Anvers où Bart De Wever a éjecté le CD&V (du vice-Premier ministre Peeters) de la majorité pour sceller un accord avec le sp.a. Le président de la N-VA a ainsi inauguré la coalition dite 'bourguignonne' dans la plus grande ville de Flandre. Dans les villes d'Alost, Hasselt, Sint-Niklaas et Turnhout, la N-VA a également remporté le mayorat. Le parti a également fait du bon travail localement dans la province d'Anvers (en particulier dans la ceinture jaune autour de la capitale provinciale et dans le Kempen).

La N-VA est toutefois parvenue à dépasser l'Open Vld, qui est devenu le troisième plus grand parti flamand au niveau local. Dans un peu plus de la moitié des communes flamandes, les libéraux se sont présentés sous leur étiquette nationale et y ont convaincu en moyenne un(e) électeur(trice) sur cinq. Cependant, l'Open Vld a réussi à étendre sa base électorale dans les villes dites 'du centre'.³ Après Malines (où la liste du bourgmestre Somers a même décroché la majorité absolue), ce sont Courtrai, Gand et Ostende qui finirent par tomber entre les mains de bourgmestres libéraux. La Flandre orientale est également restée en partie un bastion bleu. Le Vlaams Belang (qui a progressé dans environ la moitié des communes flamandes) s'est remis des défaites électorales successives et a obtenu en moyenne un peu plus de 10 % des suffrages dans les communes où il se présentait. Les scores les plus élevés furent enregistrés dans la région de la Dendre (avec Ninove comme valeur extrême) et dans le Waasland. Cependant, le cordon sanitaire autour du parti a tenu bon.

Deuxièmement, une lutte pour le leadership a également fait rage au centre-gauche. Alors qu'en 2012, les socialistes et les écologistes se présentèrent régulièrement sous la forme d'une alliance face aux électeurs, ils se présentèrent principalement sous leur étiquette propre en 2018. Nous retrouvons des listes sp.a et Groen dans environ la moitié des communes. Le sp.a a séduit en moyenne un peu moins

³ Les 13 villes du centre (*centrumsteden*) flamandes sont Alost, Anvers, Bruges, Genk, Gand, Hasselt, Courtrai, Louvain, Malines, Ostende, Roulers, Saint-Nicolas et Turnhout.





de 14 % des électeurs mais le parti a cependant dû céder de nombreuses 'villes du centre' telles que Gand, Ostende ou Bruges. À Louvain, le mayorat fut préservé grâce à un renouvellement des mandataires socialistes (avec le nouveau bourgmestre Ridouani). Le sp.a est également resté en deçà des attentes à Anvers et ses victoires sont assez rares (comme par exemple à Vilvorde).

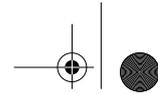
Les écologistes flamands ont réalisé en moyenne un peu moins de 12 % dans les communes où ils se présentèrent, en augmentation par rapport aux élections locales précédentes. La proportion d'élus écologistes a également augmenté de manière significative au sein de plusieurs alliances électorales (comme à Gand ou à Malines). Groen enregistre ses meilleurs scores dans les communes plus urbanisées où ils entrent plus souvent dans la majorité. Cependant, aucune ville 'du centre' n'a de bourgmestre écologiste. Le PVDA a concentré ses efforts sur une poignée de communes flamandes. Le parti a obtenu des sièges au conseil communal dans certains d'entre elles (par exemple, dans cinq villes 'du centre'). À Zelzate, la gauche radicale entre pour la première fois dans une majorité locale.

Troisièmement, différents types de listes locales ou non-nationales (c'est-à-dire sans acronyme ou numéro protégé par un parti national) sont également pertinents pour l'analyse des élections locales. Ces listes ont participé à un peu plus de 82 % de toutes les communes et elles y ont remporté en moyenne près de 18 % des voix.

En Wallonie, le contexte politique diffère de trois manières. Premièrement, rappelons que depuis la cinquième réforme de l'Etat de 2001, la Région wallonne a utilisé de manière extensive sa compétence en matière de fixation des règles d'organisation des institutions locales. Un processus de réforme de la vie politique communale est depuis lors observé avec des adaptations conséquentes du code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation : possibilité de motion de méfiance constructive et rupture du pacte de majorité en cours de législature, élection semi-directe du/de la bourgmestre depuis le scrutin de 2006. Pour l'organisation du scrutin de 2018, de nouvelles règles sont encore adoptées : principe de la tirette pour le genre des candidat(e)s et présence d'un minimum d'un tiers de femmes/d'hommes au sein du collège communal (Pilet et al., 2020) et enfin, fin de l'effet dévolutif de la case de tête (Dodeigne et al., 2020a). Ces éléments contribuent à différencier le poids des états-majors des partis dans l'autonomie des sections locales.

Deuxièmement, la Wallonie se caractérise par la proportion – et la performance électorale – des listes locales par rapport à la Flandre et Bruxelles, mais également en Europe (Reisser, 2008). C'est-à-dire des listes sans lien ou des liens moins forts avec les partis nationaux. En d'autres mots, si le scrutin communal est très nationalisé en Flandre et à Bruxelles – les listes en compétition étant avant celles des branches locales des partis nationaux – il est plus local en Wallonie. Et cette tendance s'est même accentuée en 2018 avec une diminution de 54,8 % à 46,4 % de listes nationales ou apparentées présentes (Dodeigne et al., 2020b). Contrairement au développement ci-dessus pour la Flandre, l'analyse des résultats électoraux dans les communes wallonnes est donc bien plus complexe.

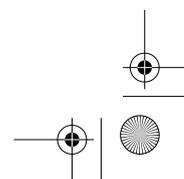
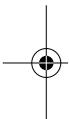


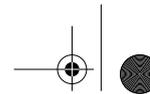


Troisièmement, vu les scandales politiques discutés ci-dessus, le scrutin communal de 2018 prend place dans un contexte de contestation des trois familles politiques traditionnelles. Par rapport au scrutin de 2012, cela se traduit par une croissance significative de l'offre électorale avec davantage de listes du PTB, du PP (51 en 2018, soit six fois plus qu'en 2012 – voir Dodeigne et al., 2020b) ou encore l'emploi croissant du label 'liste citoyenne' (Jacquet et al., 2020). Certains partis traditionnels tenteront de répondre à ces dynamiques soit en adaptant leur stratégie de campagne (Close et al., 2020), soit en modérant le caractère partisan et professionnel des candidats composant leur liste (Dodeigne et al., 2020c). Sous la présidence de Benoît Lutgen, les sections locales au cdH furent même autorisées – voire encouragées – à ne pas utiliser le label officiel du parti afin d'apparaître plus ouvertes, moins partisans, voire plus 'citoyennes'. En conséquence, le nombre de listes cdH a été divisé par trois, avec seulement 48 listes présentes en Wallonie et à Bruxelles (priviliégiant principalement l'utilisation du label cdH dans les communes avec une des plus fortes chances de succès de la stratégie).

Enfin, la contestation des trois familles politiques traditionnelles s'observe par la fragmentation croissante du système de partis francophones, à l'instar de ce qu'a connu le système de parti flamand à partir du milieu des années 2000. Au-delà de certaines évolutions électorales inhérentes à tout scrutin démocratique, le système de partis francophone fut relativement stable au cours des deux dernières décennies. Il était caractérisé par la présence de deux grands partis (PS et MR) et deux moyens en Wallonie (cdH et Ecolo) – et trois à Bruxelles (cdH, Ecolo et DéFI). Toutefois, les rapports de forces sont désormais largement modifiés. Alors que le MR était historiquement un acteur dominant en Région bruxelloise, le parti libéral francophone figure désormais en troisième place sur l'ensemble des résultats communaux des 19 communes bruxelloises avec 18,9 %, derrière Ecolo (21,4 %) et le PS (20,7 %). La défaite du MR se renforce le lendemain des élections puisque le parti libéral n'obtient que deux mayorats (contre sept pour le PS) et se voit exclu d'une série de majorités communales. Le PS ne profite toutefois pas de cette contre-performance libérale puisqu'Ecolo devient le premier parti en Région bruxelloise. Le parti socialiste n'en reste pas moins le parti détenant le plus de mayorats dans les 19 communes, dont Bruxelles, Anderlecht et Molenbeek-Saint-Jean.

En Wallonie, le PS reste le premier parti (Close et al., 2020), mais c'est au prix d'un transfert important d'électeurs au profit du PTB. C'est d'autant plus remarquable que le PTB n'a augmenté que marginalement son offre de listes (de 16 à 19 listes par rapport à 2012), mais a plutôt ciblé stratégiquement les anciens bastions industriels liégeois et hennuyers. Ce parti conteste ainsi fortement la domination électorale historique du PS dans plusieurs communes dites 'rouges'. Le PTB devient ainsi le deuxième parti à Charleroi, La Louvière, Seraing, Herstal, et le troisième parti à Liège. En Région bruxelloise, son nombre de conseillers communaux passe de deux à 35 élus. Néanmoins, ces victoires dans les urnes ne se concrétiseront pas à l'issue du scrutin. L'échec de toutes les négociations entamées entre le PS et le PTB fera que ce dernier ne participera à aucune majorité communale en Wallonie et à Bruxelles. De l'avis de certains observateurs, aucun de ces deux partis ne souhaitait





‘réellement’ gouverner avec l’autre, mais les résultats imposaient de lancer des négociations pour rencontrer le ‘signal des électeurs’.

Ensuite, l’autre grand vainqueur du scrutin local est le parti Ecolo, certains médias évoquant même une ‘vague verte’ lors du scrutin d’octobre 2018. L’affirmation est clairement établie en ce qui concerne les résultats des élections en Région bruxelloises où le parti se présentait en alliance avec Groen dans presque toutes les communes, sauf à Molenbeek-Saint-Jean. Ecolo parvient ainsi à s’imposer comme première formation politique dans trois communes bruxelloises dont Ixelles et, surtout, obtient la conclusion de pas moins de 14 accords de majorité et obtient trois mayorats. Malgré plusieurs nouveaux pactes de majorité obtenus en Wallonie, les écologistes réalisent toutefois une performance plus limitée avec des résultats de plusieurs points de pourcentage inférieurs à leurs homologues bruxellois.

Le cdH est en déclin en Wallonie et à Bruxelles, mais le parti parvient néanmoins à conserver trois mayorats dans cette dernière région tout en intégrant huit collèges communaux (dans certains cas seul, dans d’autres en alliance avec le CD&V, voire sous une étiquette locale). Mais cette érosion électorale quasi linéaire du cdH depuis deux décennies a suscité un vide au centre de l’échiquier politique francophone. C’est ce vide que DéFI – anciennement FDF – a tenté d’occuper afin d’élargir son spectre électoral en dehors des seules communes de Bruxelles et de sa périphérie. Malgré quelques percées électorales notamment dans la province de Namur, ses résultats sont mitigés en Wallonie avec 40 élus communaux alors que le président du parti Olivier Maingain annonçait l’objectif de 100 conseillers en Wallonie durant la campagne. En Région bruxelloise, DéFI termine en tête dans trois communes dont Schaerbeek et entre dans neuf collèges communaux tout en obtenant deux mayorats. En définitive, dans un contexte de méfiance vis-à-vis de la classe politique, les résultats du scrutin de 2018 bousculent les équilibres de l’échiquier politique francophone avec la percée de partis relativement nouveaux et le déclin des familles politiques traditionnelles.

3. L’étude des élections locales belges 2018 : conception, méthode et données

Dans cette section, nous discutons d’abord de la mise en place et de la réalisation de cette enquête dite ‘sortie des urnes’, mais également de la méthodologie et des données obtenues. Nous examinons ensuite certaines des caractéristiques-clés des électeurs impliqués dans l’enquête et leur comportement de vote lors des élections locales. Enfin, nous fournissons un bref aperçu du reste de l’ouvrage. Dans cette dernière section, nous résumons les questions et les conclusions les plus importantes des chapitres suivants et nous faisons quelques considérations transversales.





3.1. Structure générale : un consortium pour une enquête à la sortie des urnes

L'étude sur les élections locales belges de 2018 (*Belgian Local Elections Study 2018*) a été créée pour étudier le comportement des électeurs ayant conduit aux évolutions électorales développées ci-dessus. Ce projet repose sur une enquête réalisée auprès des électeurs le jour des élections à la sortie du bureau de vote (d'où le nom d'enquête 'sortie des urnes'). Ce type d'enquête est préférable à celles réalisées dans les jours suivant le scrutin, technique encore employée dans de nombreuses recherches. Avec une enquête 'sortie des urnes', les erreurs ou distorsions de mémoire des répondants sont réduites. En effet, la mémoire peut jouer des tours aux électeurs, surtout dans le cas de décisions potentiellement complexes telles que le vote de préférence pour un nombre élevé de candidats. En outre, les électeurs peuvent ajuster leur vote déclaré après l'annonce des résultats officiels (phénomène de désirabilité sociale) et leur interprétation par les partis, les candidats, les médias ou leur réseau social plus largement. Afin de réduire ces biais méthodologiques, l'enquête à la sortie des urnes est choisie comme méthode d'enquête (Dassonneville et al., 2013). Néanmoins, l'enquête 'sortie des urnes' n'a pas pour vocation de prédire – sur les plateaux de télévision – le résultat des listes et/ou des candidats dans des communes spécifiques le soir des élections avant l'annonce des résultats. Les données nécessitent d'être analysées durant plusieurs mois après le scrutin.

Une telle enquête 'sortie des urnes' nécessite un travail de terrain intense avant, pendant et après le jour des élections. Cela n'est possible que dans le cadre d'une étroite coopération interuniversitaire. Ce projet rassemble donc au sein d'un consortium des politologues issus des trois régions de Belgique. Plus précisément, il s'agit de chercheurs de l'Université de Gand (qui coordonne également le projet), de l'Université d'Anvers, de l'Université Hasselt, de la Vrije Universiteit Brussel, de l'Université Libre de Bruxelles, de l'Université Catholique de Louvain et de l'Université de Namur (coordinateur du projet du côté francophone).⁴ Le consortium a également collaboré avec un certain nombre de partenaires médiatiques tels que la VRT, la RTBF, le Knack et Le Vif concernant la diffusion des premiers résultats au grand public. Le consortium a pu s'appuyer sur les expériences précédentes du Pôle d'Attraction Interuniversitaire PartiRep concernant les élections locales de 2012. Dans la présente étude, nous nous sommes donc basés sur le cadre développé par PartiRep qui a ensuite été modifié et ajusté aux exigences de 2018 (Dassonneville et al., 2012).

Les comités d'éthique compétents de ces sept institutions universitaires ont donné leur avis et leur autorisation pour mener cette enquête sortie des urnes. Une attention particulière a été accordée au bon déroulement du scrutin et à la protection de la vie privée des électeurs.

⁴ Avec comme chercheurs principaux : Prof. Kristof Steyvers (UGent), Prof. Peter Thijssen (UA), Prof. Johan Ackaert (U Hasselt), Prof. Silvia Erzeel (VUB), Prof. Jean-Benoit Pilet (ULB), Prof. Min Reuchamps (UCL) et Prof. Jérémy Dodeigne (UNamur). Avec comme gestionnaires de projet : Dr. Tom Verthé et Dr. Régis Dandoy (tous deux à l'UGent).





3.2. Instruments : bulletin de vote fictif et questionnaire

Les électeurs ayant accepté de participer à l'enquête (voir la section sur l'enquête de terrain) ont d'abord reproduit leur vote de manière fictive sur la tablette de l'enquêteur avant de répondre à un questionnaire composé de plusieurs batteries de questions.⁵ Grâce à un bulletin de vote fictif reproduit sur la tablette de l'intervieweur, les électeurs ont répliqué leur comportement de vote sous une forme qui se rapprochait le plus possible de celle-ci (Pilet et al., 2013). D'une part, il permettait de mesurer directement le comportement de vote en ce qui concerne le soutien des électeurs pour une liste et/ou un ou plusieurs candidats choisis par le/la répondant(e). D'autre part, le vote fictif servait de filtre pour la suite du questionnaire afin de mieux l'adapter aux réponses et spécificités des électeurs. Par exemple, il était inutile de poser une question concernant les votes de préférence à un(e) électeur(trice) n'ayant exprimé qu'un vote en case de tête. Le bulletin de vote fictif comportait toutes les listes de participant aux élections dans la commune concernée (y inclus leur numéro et leur nom) ainsi que, pour chaque liste, les noms et prénoms exacts de tous les candidats. Nous avons reproduit l'interface de la procédure du vote électronique concernant la séquence de vote. Ainsi, les électeurs ont d'abord eu un aperçu de toutes les listes et partis participants aux élections pour exprimer leur choix (y compris l'option du vote blanc et du vote nul). La liste des candidats correspondant au parti choisi est alors affichée. Les électeurs ont ensuite dû répéter et confirmer leur vote en case de tête et/ou leur(s) vote(s) de préférence pour un ou plusieurs candidats. Les participants qui avaient émis au moins un vote de préférence ont également été invités à estimer l'éligibilité du/des candidat(s) sélectionné(s).

Après avoir complété le bulletin de vote fictif, un enquêteur interrogeait les répondants via une série de questions. Ce questionnaire nous permettait d'étudier les motivations et le comportement de vote ainsi que leurs déterminants. La longueur du questionnaire était limitée afin de préserver un taux de réponse élevé. Établi en néerlandais et en français, le questionnaire comportait pas moins de 34 questions auxquelles il était possible de répondre en 10 à 15 minutes. La première partie du questionnaire se focalisait sur le profil du répondant (par exemple, le genre, l'âge, le niveau d'éducation ou la nationalité). La deuxième partie du questionnaire interrogeait les motivations et le comportement de vote (pour les différents niveaux de pouvoir) du/de la répondant(e). Une batterie de questions relatives aux attitudes et comportements politiques fut également intégrée comme ensemble de variables de contrôle (par exemple, l'intérêt pour la politique, la position gauche-droite ou le lien entre un parti et un enjeu politique). La troisième partie permettait de mieux comprendre le vote préférentiel (par exemple, les raisons sous-jacentes à un vote en case de tête vis-à-vis d'un vote en faveur de candidats). La quatrième partie s'est

⁵ Pour les questions liées au comportement de vote (pour les différents niveaux de pouvoir), les électeurs qui le souhaitent pouvaient saisir eux-mêmes leurs réponses sur la tablette, tout en bénéficiant du soutien technique de l'intervieweur. Pour les autres questions, la tablette est restée entre les mains de l'intervieweur mais les répondants pouvaient suivre la progression de l'enquête et l'introduction de leurs réponses directement sur l'écran.





finalement concentrée sur quelques autres attitudes politiques comme, par exemple, la satisfaction à l'égard de la démocratie ou la confiance dans la politique.

3.3. Échantillon : communes et bureaux de vote

Cette recherche repose sur la méthodologie d'un échantillonnage représentatif d'électeurs en Belgique. Cela implique que chaque électeur et électrice avait une chance égale d'être interrogé(e) par l'un de nos enquêteurs. Étant donné que chaque commune organise sa propre élection locale, l'échantillonnage aléatoire est plus complexe que lors d'une élection nationale qui serait identique pour tout le pays. Compte tenu de cette spécificité, notre échantillon comprenait 45 communes sélectionnées sur la base d'une procédure en deux étapes (voir la figure 1.1).⁶

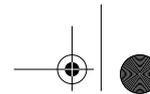
Premièrement, à des fins de comparaison dans le temps, nous avons réutilisé la sélection de 38 communes de l'enquête 'sortie des urnes' de 2012.⁷ Cette sélection aléatoire était basée sur une procédure stratifiée en deux étapes à partir de la typologie des clusters socio-économiques de Dexia. D'une part, le nombre de communes au sein de chaque cluster était déterminé dans l'échantillon, proportionnellement au nombre d'électeurs dans chaque cluster en Belgique. D'autre part, les communes étaient sélectionnées sur la base de leur code NIS, afin d'assurer une représentation géographique des communes au sein de chaque cluster Dexia.

Deuxièmement, notre échantillon comprenait sept nouvelles communes de nature rurale ou semi-urbaine. En effet, la procédure de 2012 avait pour seul objectif de constituer un échantillon aléatoire et diversifié au niveau des électeurs de Belgique. Dans ce contexte, les grandes communes urbanisées y étaient fortement représentées car c'est dans ce type de communes que vivent une large proportion d'électeurs. Toutefois, un certain nombre de questions de recherche nécessite de poser des hypothèses au niveau du type de commune. Dans ce cas, les 38 communes sélectionnées en 2012 étaient trop homogènes en termes de caractéristiques de taille, d'urbanisation ou de la compétition partisane. Avec sept de ces communes additionnelles, l'objectif de notre échantillonnage de 2018 fut donc d'introduire une plus grande diversité d'observations – au niveau des communes – afin de déterminer l'impact du contexte socio-économique communal. Notre technique d'échantillonnage en 2018 nous permet désormais d'étudier le comportement

⁶ Liste des communes : Aarschot, Antwerpen, Anzegem, Beringen, Berlare, Bredene, Bruxelles, Charleroi, Deinze, Dilbeek, Dinant, Doische, Dour, Eeklo, Heers, Héron, Herstal, Heuvelland, Jette, Koekelare, Kortenberg, La Louvière, Liège, Lochristi, Malines, Musson, Nivelles, Pepinster, Rebecq, Saint-Nicolas, Schilde, Sint-Jans-Molenbeek / Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Josse-ten-Noode / Saint-Josse-ten-Noode, Sint-Niklaas, Tessenderlo, Tiel, Tongres, Torhout, Tubize, Vaux-sur-Sûre, Verviers, Vleteren, Willebroek, Yvoir et Zaventem.

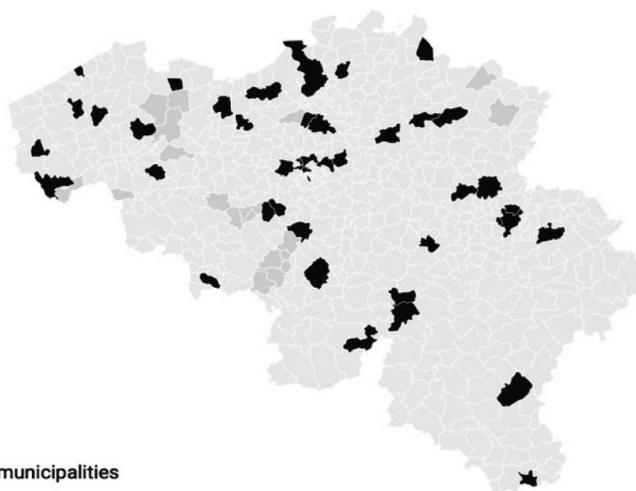
⁷ L'échantillon de l'enquête 'sortie des urnes' de 2012 comprenait originellement 40 communes. En 2018 cependant, le bourgmestre de Blankenberge a refusé l'organisation de l'enquête 'sortie des urnes' sur le territoire de sa commune. Cette commune a été remplacée par celle de Bredene qui a un profil comparable. Compte tenu du refus tardif du bourgmestre d'Arendonk, cette commune n'a pas été remplacée par une commune comparable. Compte tenu des fusions des communes de Neerpelt et Overpelt et des communes de Nevele et Deinze, la nouvelle commune de Pelt a été exclue tandis que la nouvelle commune de Deinze a été conservée. Au sens strict, seules 36 communes peuvent donc être comparées dans le temps (entre 2012 et 2018).





électoral non seulement sur la base d'observations représentatives des électeurs mais aussi des types de commune.

Figure 1.1. Carte avec les 45 communes sélectionnées dans l'échantillon



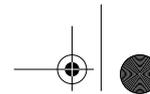
Afin de garantir un échantillon représentatif où chaque électeur(trice) a une chance égale d'être interrogé(e), les bureaux de vote au sein des communes furent également tirés au sort (avec comme point de référence ceux sélectionnés en 2012). Au total, 114 équipes de deux enquêteurs ont été affectées aux bureaux de vote des 45 communes faisant partie de l'échantillon. Le nombre d'électeurs interrogés était proportionnel à la population de chaque commune puisque le nombre d'équipes d'enquêteurs correspondait à la taille des communes, avec un minimum d'une équipe par commune et un maximum de six dans les plus grandes communes (comme, par exemple, à Anvers). Dans un certain nombre de communes, des équipes supplémentaires ont été déployées dans des bureaux de vote bien définis afin d'obtenir une meilleure représentation des électeurs issus de l'immigration.⁸

3.4. Travail sur le terrain : préparation et administration

Avant de débiter le travail sur le terrain, nous avons informé – dans chaque commune sélectionnée – le/la bourgmestre, le/la directeur-général et le/la président(e) du bureau communal électoral de l'objet et de la structure de l'enquête. Nous leur avons également demandé l'autorisation de mener l'enquête à distance des bureaux de vote.

⁸ Il s'agit des communes d'Anvers, Bruxelles, Jette, Molenbeek-Saint-Jean et Saint-Josse-ten-Noode.





Pour le travail de terrain proprement dit, nous avons fait appel à des étudiants-jobistes. Ceux-ci furent recrutés et formés à la méthodologie de l'enquête par chacune des universités partenaires selon une formation commune. Le 14 octobre 2018, 228 enquêteurs envoyés par équipe de deux ont ainsi pris place à la sortie du bureau de vote qui leur avait été désigné, et pendant toute la période d'ouverture du bureau de vote.⁹ Chaque jobiste disposait d'une tablette dans laquelle une application spécialement développée pour l'enquête permettait la collecte des données, ainsi que du matériel de rechange (batterie complémentaire par équipe et tablette de contingence par commune). Les partenaires universitaires ont organisé un *helpdesk* afin de gérer les problèmes sur le terrain.

Les enquêteurs ont approché un(e) électeur(trice) sur cinq lorsqu'il/elle quittait le bureau de vote afin de garantir une sélection aléatoire des répondants. Ils ont invité cet(te) électeur(trice) à participer à l'enquête via un protocole standard. Les refus ont été répertoriés (y compris le genre de la personne qui refusait de participer). Les électeurs qui acceptaient de participer à l'enquête ont d'abord reçu un formulaire d'information et ont ensuite confirmé leur acceptation via l'application de collecte de données installée sur la tablette. Ils pouvaient également choisir la langue de l'enquête. Une fois ces formalités remplies, l'enquête proprement dite débutait. A la suite de chaque enquête terminée – ainsi que les refus ou les abandons (même partiels) – les enquêteurs réalisaient un nouveau tirage au sort pour la sélection des participants (un électeur sur cinq quittant le bureau de vote). Après la fermeture officielle du bureau de vote, les enquêteurs remplissaient et communiquaient un rapport individuel. Les données collectées pendant la journée électorale étaient alors transférées sur une plateforme en ligne (cette étape était vérifiée par les responsables des universités partenaires).

3.5. Après le terrain : taux de réponse et représentativité

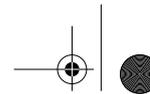
Une fois les données enregistrées sur un serveur central, l'ensemble des réponses furent intégrées dans une base de données regroupant tous les électeurs des différents bureaux de vote (y compris ceux qui ont refusé) ainsi que toutes les questions (y compris celles pour lesquelles l'électeur(trice) n'a pas voulu répondre). Cette base de données a ensuite été transformée afin de protéger la vie privée et garantir qu'aucun(e) électeur(trice) ne puisse être identifié(e) par ses réponses au questionnaire. La qualité du travail de chacun des enquêteurs a également été contrôlée sur la base de leurs rapports individuels et sur une base statistique. Les réponses incohérentes et les erreurs techniques furent exclues de la base de données.

Sur un total de 12.637 électeurs approchés au moment de quitter le bureau de vote¹⁰, le taux de réponse (c'est-à-dire le taux d'acceptation pour répondre au questionnaire) était de 43,6 %. Le taux de réponse était proche de la moitié des électeurs interpellés par les enquêteurs à Bruxelles (50,5 %) et en Wallonie

⁹ Cette équipe était bilingue dans toutes les communes de la Région de Bruxelles-Capitale et de sa périphérie.

¹⁰ Ce chiffre se réfère à l'échantillon au niveau national et aux bureaux de vote supplémentaires afin d'obtenir des réponses supplémentaires des électeurs issus de l'immigration.





(49,4 %), alors qu'il était significativement plus faible en Flandre (39,3 %).¹¹ Le taux de réponse dans les communes socio-économiquement plus pauvres était également plus élevé que dans les communes plus riches. Le taux de réponse différait très peu selon le genre du répondant, les hommes ayant légèrement plus tendance à participer (50,7 %) que les femmes (49,3 %). On retrouve des chiffres comparables dans les trois régions du pays. Les différences liées au genre ne sont pas significatives à Bruxelles.

Afin de déterminer la représentativité de l'échantillon d'électeurs obtenu, nous avons comparé leur genre, leur région et leur tranche d'âge à ceux issus des statistiques officielles de la population.¹² Comme attendu (en raison de l'autosélection dans l'acceptation à participer), certains groupes apparaissent comme sous- ou sur-représentés. Nous avons remédié à ce problème de représentativité en utilisant des coefficients de pondération. Pour les répondants ayant rempli le bulletin de vote fictif et une partie significative du questionnaire, des coefficients furent établis sur base d'une combinaison de variables liées au genre, à la région et la catégorie d'âge. Les coefficients de pondération sont utilisés pour la présentation de nos résultats de recherche concernant 3.978 répondants.

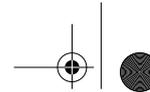
4. Electeurs et comportement de vote aux élections locales : principales caractéristiques

La littérature de science politique repose sur une longue tradition d'analyse des comportements de vote. Depuis les premiers modèles des années 1950, les politologues ont cherché à identifier les caractéristiques des électeurs permettant d'expliquer leur soutien à tel ou tel parti politique. Les premiers modèles d'explication du comportement de vote ont souligné le poids des variables sociodémographiques – 'les électeurs votent comme ils sont socialement' (Lazarsfeld et al., 1944) – et de l'identification partisane – relation psycho-affective et de loyauté des électeurs vis-à-vis d'un parti (Campbell et al., 1960). Ainsi, la structure en piliers de la société belge fut longtemps un facteur de grande stabilité du système de partis : chacun des membres d'un groupe social (catholiques, libéraux et socialistes) étaient socialisés 'du berceau au cercueil' au sein de l'idéologie du pilier. Et ces électeurs s'identifiaient et soutenaient loyalement le parti politique qui lui était associé, véritable fer de lance politique du pilier.

¹¹ Les différences entre les régions s'expliquent par le type de commune où l'enquête a eu lieu, car les communes urbaines (taux de participation de 51,1 %) et rurales (49,7 %) ont enregistré un taux de réponse significativement plus élevé que les semi-urbaines (37,9 %). Les communes semi-urbaines sont plus nombreuses en Flandre qu'en Wallonie et à Bruxelles.

¹² Une comparaison avec les listes électorales officielles n'est pas possible.





Bien que ces modèles reposent sur des postulats assez contrastés, leurs conclusions étaient similaires : il y a un haut degré de déterminisme dans le vote des électeurs. Ces résultats ont ébranlé l'image théorique d'un(e) électeur(trice) rationnel(le), informé(e) et critique adaptant son comportement à chaque contexte électoral. Cette observation fut longtemps vérifiée dans les démocraties occidentales – y compris la Belgique – jusque dans les années 1970 et 1980. Depuis lors, nous assistons à un phénomène de 'désalignement' des électeurs dans un contexte de reconfiguration de l'offre politique (partis écologistes et d'extrême droite dans un contexte de mondialisation – voir Inglehart, 1977) et d'évolutions générationnelles dans l'électorat (avec l'arrivée massive d'électeurs plus éduqués, plus autonomes et détachés des partis – voir Nie et al., 1979). En conséquence, le comportement des électeurs devient de plus en plus volatile et moins prévisible quant aux variables structurelles socio-démographiques et de l'identification partisane. Ainsi, la part d'électeurs volatiles (changeant de parti entre deux élections) a plus que doublé en Belgique entre 1980 (15 %) et la fin des années 2000 (40 %) – proportion stabilisée depuis lors (Dassonneville, 2015). Désormais, les enjeux conjoncturels d'une élection (tels que le bilan d'un gouvernement, les scandales politiques ou la présence d'un(e) leader(e) charismatique) prennent un poids de plus en plus important dans la décision de vote des électeurs. Dès lors, notre analyse étudie non seulement l'effet des variables socio-démographiques des électeurs mais également de leur attitude sur certains enjeux. Pour 2018, les enjeux de confiance et de satisfaction sont particulièrement saillants comme discuté ci-dessus.

Les tableaux 1.1 et 1.2 présentent les relations entre les caractéristiques socio-démographiques des électeurs (âge, genre, éducation et religion) et leur choix de vote lors des élections du 14 octobre 2018. Les tableaux sont présentés par groupes linguistiques (qui regroupent donc les électeurs néerlandophones de Flandre et de Bruxelles ainsi que les électeurs francophones de Wallonie et de Bruxelles). Pour le vote, nous différencions le choix pour un parti national présent au parlement, une liste locale, une liste d'alliance de partis nationaux ainsi que les bulletins blancs. Pour chaque caractéristique socio-démographique, les pourcentages des colonnes donnent la distribution des électeurs au sein de chaque parti. Étant donné que la dernière colonne présente la moyenne des corps électoraux néerlandophone et francophone, nous pouvons déterminer dans quelle mesure l'électorat de chaque parti s'éloigne ou s'approche de l'électeur(trice) moyen(ne) néerlandophone et francophone. Le test statistique vérifie si les différences observées sont considérées comme statistiquement significatives.

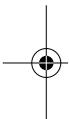


Tableau 1.1. Caractéristiques socio-structurelles des électeurs néerlandophones par parti

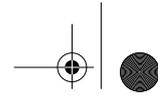
	Alliance	Blancs	CD&V	Groen	Locales	N-VA	OVLd	PVDA	spa	VB	Total
<i>Age***</i>											
18-34	44,1	55,4	30,2	45,5	36,8	29,6	33,2	46,4	33,0	25,3	35,1
35-44	13,6	12,2	16,1	20,7	15,6	14,3	17,4	17,9	15,1	11,1	15,8
45-54	22,0	14,9	17,0	12,7	18,6	18,4	20,5	10,7	18,2	24,2	17,7
55-64	10,2	8,1	14,8	11,0	15,6	18,8	12,6	16,1	18,6	18,2	15,4
65+	10,2	9,5	21,9	10,0	13,4	19,0	16,3	8,9	15,1	21,2	16,0
<i>Genre**</i>											
Homme	46,7	53,9	50,1	44,0	53,2	55,5	46,9	58,6	55,1	64,7	52,2
Femme	53,3	46,1	49,9	56,0	46,8	44,5	53,1	41,4	44,9	35,3	47,8
<i>Education***</i>											
Aucune/primaire	8,5	4,2	3,9	4,0	4,4	3,6	3,2	5,4	4,0	2,2	4,0
Secondaire inférieur	8,5	16,9	9,3	5,8	7,8	10,5	3,2	8,9	12,6	21,5	9,4
Secondaire supérieur	28,8	49,3	35,5	31,4	37,5	39,5	36,7	41,1	51,1	51,6	39,2
Supérieur non-univ.	30,5	18,3	33,3	28,8	26,5	25,7	31,9	25,0	21,6	18,3	27,2
Supérieur universitaire	23,7	11,3	17,9	29,9	23,8	20,7	25,0	19,6	10,8	6,5	20,2
<i>Religion***</i>											
Athéiste / Libre-penseur	23,2	14,3	6,8	29,2	17,9	17,8	21,2	35,1	24,2	15,3	18,7
Catholique	23,2	32,9	53,9	16,2	36,5	39,5	34,2	5,3	26,0	42,9	35,2
Autres chrétiens	10,7	4,3	8,9	8,8	9,2	9,9	7,6	7,0	9,2	8,2	8,9
Musulman	7,1	2,9	5,3	6,0	6,7	1,1	1,6	26,3	10,6	1,0	5,5
Pas de religion/Philosophie	35,7	41,4	24,1	34,5	27,8	30,0	32,6	21,1	27,5	27,6	29,2
Autre	0,0	4,3	1,0	5,3	2,0	1,6	2,7	5,3	2,6	5,1	2,5

***p<0.001 ; ** p<0.01 ; * p<0.05. Les données sont pondérées par sexe, âge et région

Tableau 1.2. Caractéristiques socio-structurelles des électeurs francophones par parti

	Blancs	cdH	DéFI	Ecolo	Locales	MR	PP	PS	PTB	Total
Age										
18-34	49,2	43,1	35,9	42,3	36,0	37,6	50,0	37,7	40,2	39,4
35-44	21,2	18,5	10,9	17,7	14,7	19,4	10,7	17,4	20,7	17,2
45-54	10,2	16,2	14,1	18,2	18,4	18,2	14,3	16,2	13,8	16,4
55-64	10,2	11,5	17,2	14,1	16,9	10,9	14,3	15,4	13,8	14,4
65+	9,3	10,8	21,9	7,7	14,0	13,9	10,7	13,3	11,5	12,5
Genre										
Homme	61,7	51,9	44,4	45,2	48,9	46,4	50,0	50,1	55,7	50,1
Femme	38,3	48,1	55,6	54,8	51,1	53,6	50,0	49,9	44,3	49,9
Education***										
Aucune/primaire	3,2	0,0	5,6	6,3	6,1	3,6	15,4	5,6	8,8	5,8
Secondaire inférieur	14,3	6,7	19,4	7,4	10,3	12,6	23,1	11,3	16,7	11,8
Secondaire supérieur	54,0	46,7	44,4	33,7	35,6	43,2	42,3	48,8	50,0	42,5
Supérieur non-univ.	12,7	26,7	22,2	28,4	26,6	27,9	15,4	24,2	15,8	24,1
Supérieur universitaire	15,9	20,0	8,3	24,2	21,4	12,6	3,8	10,1	8,8	15,8
Religion***										
Athéiste / Libre-penseur	18,3	15,4	19,7	30,3	24,1	21,9	32,0	21,1	28,1	23,3
Catholique	20,2	24,4	32,8	18,3	36,1	31,9	32,0	24,5	18,3	27,0
Autres chrétiens	22,0	22,8	11,5	9,6	4,6	7,5	4,0	26,7	24,8	15,2
Musulman	22,9	23,6	23,0	26,4	25,5	25,0	24,0	15,5	15,7	21,9
Pas de religion/Philosophie	6,4	2,4	3,3	7,7	3,5	4,4	4,0	3,5	8,5	4,7
Autre	10,1	11,4	9,8	7,7	6,3	9,4	4,0	8,8	4,6	7,9

***p< 0.001 ; ** p< 0.01 ; * p< 0.05. Les données sont pondérées par sexe, âge et région



Premièrement, en ce qui concerne l'âge, nous observons que les électeurs les plus âgés (65+) sont proportionnellement plus nombreux parmi les électeurs du CD&V (+5 points de pourcentage par rapport à l'électeur(trice) moyen(ne) néerlandophone), du Vlaams Belang (+5 points) et – dans une moindre mesure – de la N-VA (+ 3 points). Cela peut s'expliquer par un électorat plus traditionnel et conservateur pour ces partis, souvent plus nombreux parmi les groupes les plus âgés de la population. Du côté francophone, seul le parti DéFI semble se distinguer par un électorat plus âgé (près de 10 points de pourcentage de plus). En revanche, les pourcentages plus élevés des électeurs les plus jeunes (18-34 ans) sont à trouver chez les partis écologistes ainsi qu'au PTB-PVDA (mais principalement au nord du pays, d'ailleurs la variable âge n'est pas statistiquement significative pour les différences francophones).¹³ Enfin, les électeurs les plus jeunes (18-34 ans) tendent à être plus nombreux parmi les votes blancs, des deux côtés de la frontière linguistique. Du côté néerlandophone, ils représentent 55,4 % des électeurs de notre échantillon (soit 20 points de pourcentage de plus que l'électeur(trice) moyen(ne)) et du côté francophone, ils sont 49,2 % à avoir voté blanc (+ 10 points). Il s'agit d'une observation inquiétante soulignant le double visage des jeunes électeurs belges : alors qu'une partie d'entre eux a activement pris part aux manifestations hebdomadaires des marches pour le climat de 2018-2019, une autre partie semble marquée par l'apathie politique face à l'offre politique actuelle. Bien entendu, rappelons que ces deux comportements ne sont pas antagonistes pour autant ; ils ont surtout en commun une forme de contestation. Ces résultats nous rappellent également la prudence des analyses concernant les catégories sociales telles que les 'jeunes'. Ces catégories constituent rarement des groupes homogènes aux comportements identiques.

Deuxièmement, nous constatons que le genre des électeurs induit des choix électoraux assez différents. Le soutien apporté au Vlaams Belang fut particulièrement marqué parmi les électeurs masculins : près de deux-tiers de ses électeurs étaient des hommes (alors qu'ils constituent la moitié du corps électoral tout comme dans notre échantillon). Les femmes néerlandophones ont davantage soutenu des partis tels que Groen (+8 points) et l'Open Vld (+4 points). C'est également le comportement observé chez les électrices francophones – mais avec des différences marginalement significatives ($p=0.11$) – pour Ecolo (+5 points) et le MR (+4 points) et surtout DéFI (+6 points). Les hommes francophones sont par contre surreprésentés dans la catégorie des votes blancs. En d'autres mots, il semble donc que le rejet des partis traditionnels – bien que concrétisé par des comportements distincts et dans des proportions différentes des deux côtés de la frontière linguistique – semble avoir été plus marqué chez l'électeur masculin avec un soutien pour l'extrême droite (côté néerlandophone) et des votes blancs (côté francophone).

¹³ Moins attendu, nous retrouvons également ces pourcentages plus élevés au sein du cdH et du PP. Notons toutefois que le nombre absolu d'électeurs dans l'échantillon étant faible pour ces deux partis, ces pourcentages doivent être analysés avec une extrême prudence.



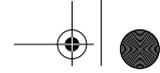


Troisièmement, notre analyse démontre que le niveau de scolarité reste un déterminant important du comportement électoral. Elle confirme une ligne de fracture électorale classique. D'une part, le PP (39 %), le Vlaams Belang (24 %) et les votes blancs (21 %) présentent les pourcentages les plus élevés de personnes peu scolarisées (diplôme du niveau secondaire inférieur au plus) par rapport à l'électeur(trice) moyen(ne) néerlandophone (13 %) et francophone (17 %). D'autre part, les partis de gauche étant ceux qui entendent défendre et porter la voix des plus démunis et précarisés, il n'est pas étonnant de trouver des personnes avec un niveau de scolarité plus faible (ce capital social et humain étant corrélé au niveau de vie socio-économique). Ainsi, l'électorat du sp.a (17 %), du PTB (25 %) – et, de manière moins attendue, chez DéFI (25 %) – présentent des taux qui restent plus élevés que l'électorat-type de leur espace politique. Enfin, les résultats confirment les études électorales antérieures : une proportion plus importante d'électeurs avec un diplôme d'études supérieures est observée parmi les écologistes – Groen (59 %) et Ecolo (53 %) – tout comme celui de l'Open Vld (57 %) – mais pas du MR. Alors que la part de l'électeur(trice) moyen(ne) avec ce niveau de scolarité n'est respectivement que de 47 % du côté néerlandophone et 40 % du côté francophone.

La dernière caractéristique socio-démographique concerne la religion et la philosophie des électeurs. Bien que la sécularisation des sociétés modernes ait progressivement réduit le poids des institutions et du fait religieux dans les systèmes politiques, force est de constater que la confession des électeurs demeure un facteur discriminant du choix électoral. Le clivage gauche-droite socio-culturel – c'est-à-dire un clivage où les partis de droite incarnent les valeurs plus conservatrices de la société tandis que les partis de gauche portent les valeurs plus progressistes – est très distinctement observable, surtout du côté flamand. Alors que 44 % des électeurs néerlandophones se déclarent chrétiens (et principalement catholiques), ils sont 63 % au sein de CD&V, 51 % au Vlaams Belang et 49 % à la N-VA. L'électorat chrétien est sensiblement plus faible au sud du pays (35 %) mais davantage présent parmi les électeurs du MR (41 %), des listes locales (42 %) et de DéFI (43 %). À l'inverse, les partis écologistes et socialistes attirent proportionnellement plus d'électeurs athées, libre-penseurs ou sans confession. Alors que cette catégorie d'électeurs représente 48 % et 45 % des électeurs néerlandophones et francophones, ils sont 64 % chez Groen, 57 % chez Ecolo et 56 % au PVDA (mais pas au sud du pays, où ils restent dans la moyenne). Enfin, notons que les électeurs musulmans tendent à être plus représentés au sein des partis de gauche (PS, sp.a et PVDA-PTB) mais sont – sans surprise – particulièrement peu présents parmi les électeurs de la N-VA et du Vlaams Belang.

En conclusion, il apparaît que les caractéristiques socio-culturelles constituent des facteurs discriminants dans le choix de vote des électeurs, bien que ces variations ne soient ni systématiques pour tous les partis ni substantielles en termes d'effets. La littérature électorale rappelée ci-dessous nous indique donc qu'il est nécessaire d'analyser de manière complémentaire l'attitude des électeurs pour comprendre leur comportement de vote. Trois séries de questions sont ainsi analysées : le positionnement idéologique des électeurs, leur confiance dans le gouvernement fédé-





LES ÉLECTEURS LOCAUX ONT LEURS PRÉFÉRENCES. UNE ANALYSE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DE 2018

ral et leur degré de satisfaction avec le fonctionnement de la démocratie en Belgique.

Premièrement, le positionnement idéologique des électeurs sur un axe gauche-droite fut étudié en demandant aux participants de l'enquête sortie des urnes de se situer eux-mêmes sur une échelle de 0 à 10, dans laquelle 0 vaut pour 'gauche' et 10 pour 'droite'. L'enquête sortie des urnes de 2018 démontre que le positionnement idéologique demeure un déterminant important du vote local vu la distribution des électeurs entre les partis de l'axe gauche-droite. Dans les tableaux 1.3 et 1.4, les électeurs qui votent pour des partis clairement de gauche (communistes, socialistes, écologistes) sur les questions socio-économiques et socio-culturelles tendent à présenter des scores plus proche de zéro. À l'opposé, les supporters des partis de droite (extrême droite, socio-chrétiens, libéraux et N-VA) présentent des scores plus proches de dix. Ainsi, l'axe gauche-droite se matérialise clairement avec les scores les plus à gauche chez les électeurs du PVDA-PTB (3,7 en Flandre et 3,8 en Belgique francophone), de Groen (3,7) et Ecolo (3,8) ; tandis que les électeurs du Vlaams Belang (6,6), de la N-VA (6,4) et du MR (6,0) sont les plus à droite. De manière intéressante, on observe que les partis dits 'centristes' attirent bel et bien un électorat qui s'auto-définit comme centriste (5,3 au CD&V et 5,0 au cdH) ; tout comme les listes locales (5,5 en Flandre et 5,0 en Belgique francophone) ainsi que les alliances électorales (5,5).



Tableau 1.3. Attitudes des électeurs néerlandophones, par parti

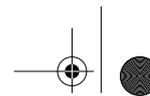
	Blancs	cdH	Défi	Ecolo	Locales	MR	PP	PS	PTB	Total	Blancs
Pos. Gauche-droite***	5,5	5,0	5,3	3,8	5,5	6,4	5,7	3,7	4,4	6,6	5,3
Confiance Gouv. Fédéral***	5,1	4,1	5,5	5,0	5,2	5,7	6,1	4,3	4,7	3,9	5,2
Satisfaction démocratie***	6,5	5,2	6,8	5,9	6,5	6,4	6,7	5,5	6,8	4,7	6,3

***p< 0.001 ; ** p< 0.01 ; * p< 0.05. Les données sont pondérées par sexe, âge et région

Tableau 1.4. Attitudes des électeurs francophones, par parti

	Blancs	cdH	Défi	Ecolo	Locales	MR	PP	PS	PTB	Total
Pos. Gauche-droite***	4,5	5,0	4,7	3,8	4,9	6,0	5,1	4,0	3,8	4,5
Confiance Gouv. Fédéral***	3,1	4,4	3,6	4,1	4,1	5,6	3,6	4,2	3,5	4,1
Satisfaction démocratie***	4,3	6,3	5,4	5,7	6,0	5,9	4,3	6,3	4,9	5,8

***p< 0.001 ; ** p< 0.01 ; * p< 0.05. Les données sont pondérées par sexe, âge et région



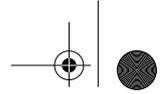
Dès lors, les listes spécifiquement locales concentrent un électorat plus centriste tandis que les partis nationaux restés marqués idéologiquement. En effet, la politique locale est souvent présentée comme étant moins clivée politiquement. Selon certains auteurs, le scrutin local serait animé autour de positions dynamiques consensuelles plutôt que sur les clivages politiques nationaux (Holtmann 2008 ; Boogers et Voerman 2010). Dans une étude récente du cas wallon, Dodeigne et collègues (2020b) observent que cette conclusion nécessite toutefois de tenir compte de chaque contexte communal : si les listes locales peuvent en effet bénéficier électoralement de leurs postures consensuelles, c'est principalement vrai dans les petites communes avec une plus forte homogénéité de sa population. Au contraire, dans les plus grandes communes où de fortes inégalités sont présentes, les clivages politiques nationaux s'activent bel et bien – et l'électeur(trice) opte donc plus pour des listes liées à des partis nationaux.

Deuxièmement, vu le contexte de scandales politiques et de rejet des formations traditionnelles qui entouraient les dynamiques de la campagne électorale de 2018¹⁴, le degré de satisfaction des électeurs par rapport à la démocratie devrait constituer un autre élément déterminant de l'explication du vote. Alors que les électeurs expriment une satisfaction légèrement positive (6,3 en Flandre et 5,8 en Belgique francophone), les électeurs ayant voté blanc ou pour le parti d'extrême-droite VB ou pour le PP présentent une satisfaction clairement inférieure et souvent même inférieure à la moyenne de 5 sur 10. Notons également que c'est le cas pour les électeurs des partis émergents de gauche radicale (PTB-PVDA), un parti qui semble donc attirer une partie des électeurs déçus de la vie démocratique actuelle.

Troisièmement, nous analysons dans quelle mesure l'évaluation des électeurs par rapport à leur confiance dans le gouvernement fédéral Michel (N-VA, CD&V, Open Vld et MR) influence leurs votes. Dans la logique des approches rationnelles des électeurs (Key & Milton, 1966), nous pouvons nous attendre à ce que les électeurs utilisent leur vote pour sanctionner ou récompenser le gouvernement en place sur la base des politiques concrètement menées. Nous observons ainsi un lien assez clair entre les électeurs des partis de gouvernements et ceux d'opposition. Du côté francophone, seuls les électeurs donnant une évaluation positive du gouvernement fédéral sont présents parmi les électeurs du MR (5,6). Dans tous les autres partis, la confiance est négative (inférieure à 0, avec une moyenne des électeurs francophones à 4,1) et la plus faible parmi les votes blancs (3,1). Du côté flamand, nous retrouvons le même schéma : les électeurs ayant confiance dans le gouvernement fédéral soutiennent davantage les partis de la coalition – et en particulier la N-VA (plus haut score à 6,1) – tandis que les électeurs avec une confiance négative ou neutre (proche de 5 ou inférieure) se sont dirigés vers les partis de l'opposition fédérale. Enfin, notons toutefois qu'il peut s'agir d'une simple corrélation et non d'une causalité forte. Par loyauté partisane, une partie des électeurs peut attribuer une note positive/négative tandis qu'un biais cognitif peut conduire les citoyens à aligner leur note de confiance dans le gouvernement par rapport à leur choix de parti.

¹⁴ Un rejet des partis traditionnels qui sera confirmé lors du triple scrutin de mai 2019.





Enfin, et afin de vérifier lesquelles de ces variables comptent une fois qu'elles sont testées ensemble, nous avons effectué une série de régressions multi-variées. Ces modèles d'analyse s'appuient sur les résultats descriptifs présentés ci-dessus, mais fournissent des analyses plus sophistiquées. Premièrement, ils permettent de tester en même temps l'effet de ces multiples facteurs (auxquels nous avons ajouté des variables dites de contrôle (en ce qui concerne le moment de domiciliation des électeurs, les primo-votants ainsi que le contexte communal sur base du degré d'urbanisation)).

Le tableau 1.5 présente une version simplifiée des résultats de nos modèles multinomiaux de déterminant du vote, avec le caractère statistiquement significatif des variables. Nous observons que seules l'éducation et la religion maintiennent leurs effets parmi les variables socio-démographiques, toute autre chose restant égale par ailleurs. Parmi les électeurs flamands, le genre continue d'être marginalement significatif tandis que la force de l'effet est modérée dans les différences observées entre électeurs. Les variables liées aux attitudes demeurent quant à elles toutes significatives.

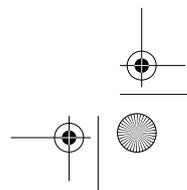
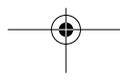


Tableau 1.5. Modèles multinomiaux des déterminants du vote

	Flandre		Wallonie	
	LR Chisq	Df Pr(>Chisq)	LR Chisq	Df Pr(>Chisq)
Genre	16,322	9 0,060	8,170	8 0,417
Éducation	79,021	36 0,000 ***	103,430	32 0,000 ***
Age	33,361	36 0,595	28,660	32 0,636
Domiciliation depuis 2012	10,832	9 0,287	14,520	8 0,069
Primo votants depuis 2014	3,440	9 0,944	6,636	8 0,576
Religion	125,830	45 0,000 ***	76,336	40 < 0,000 ***
Positionnement idéologique	223,987	9 0,000 ***	75,684	8 < 0,000 ***
Satisfaction avec la démocratie	53,557	9 0,000 ***	41,617	8 < 0,000 ***
Confiance dans le gouvernement fédéral	47,069	9 0,000 ***	35,141	8 < 0,000 ***
Degré d'urbanisation	308,446	18 0,000 ***	178,920	16 < 0,000 ***

Signif. codes : 0 '***' 0.001 '**' 0.01 '*' 0.05 '.' 0.1 ' ' 1



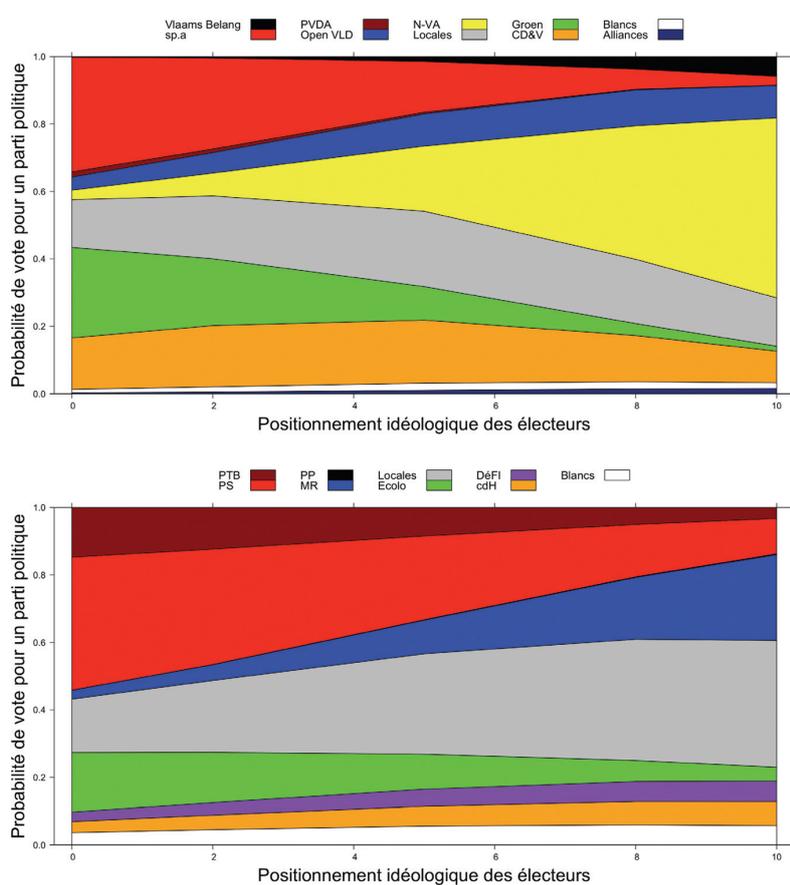
CHAPITRE 1. L'ÉTUDE DU COMPORTEMENT ÉLECTORAL AUX ÉLECTIONS LOCALES DE 2018

La figure 1.2 présente l'effet de l'idéologie sur le choix de vote du parti pour les répondants néerlandophones et francophones. Ces figures doivent être lues de la manière suivante : sur l'axe des abscisses, nous retrouvons la distribution du positionnement idéologique des électeurs de 0 (très à gauche) à 10 (très à droite). Sur l'axe des ordonnées, la proportion des différents partis (colorés selon l'idéologie du parti) correspond à la probabilité des électeurs de voter pour chaque parti selon son positionnement idéologique. Si l'aire d'un parti couvre 1/10 de l'aire cumulée, cela correspond à 10 % de probabilité et ainsi de suite pour chaque parti à valeur de l'échelle gauche-droite. Pour faciliter cette lecture, l'échelle présente des points de repère à 0 %, 20 %, 40 %, 60 % et 100 %.

Alors que les élections communales sont régulièrement présentées comme moins partisans et centrées sur des enjeux locaux et la personnalité des candidats, le modèle multivarié confirme que l'idéologie reste un facteur déterminant du vote (même en contrôlant avec les autres caractéristiques des électeurs). L'axe gauche-droite reste donc un raccourci cognitif majeur dans le choix des électeurs. La figure 1.2 montre ainsi que parmi les électeurs qui se définissent très à gauche (valeur 0), la probabilité qu'ils votent pour la N-VA n'est que de 1,6 %. Mais cette proportion évolue à mesure que l'on se déplace vers la droite sur l'échelle pour totaliser jusqu'à 43,9 % des électeurs qui se définissent très à droite (10). Dans le monde politique francophone, les électeurs du MR – et dans une moindre mesure les listes locales – suivent également ce type de schéma. À la gauche du spectre politique, les aires cumulées des socialistes (sp.a et PS) et des écologistes (Groen et Ecolo) sont elles complètement inversées : ces partis attirent la majorité des électeurs les plus à gauche (valeur 0), mais cette proportion diminue assez rapidement pour les électeurs qui se positionnent les plus à droite. Enfin, notons que les partis centristes (CD&V, cdH et DéFI) ont des probabilités distribuées de manière homogène sur l'ensemble de l'axe gauche-droite. De manière plus surprenante, l'Open Vld ne présente pas une distribution très marquée à droite, mais semblable à ceux des partis centristes.



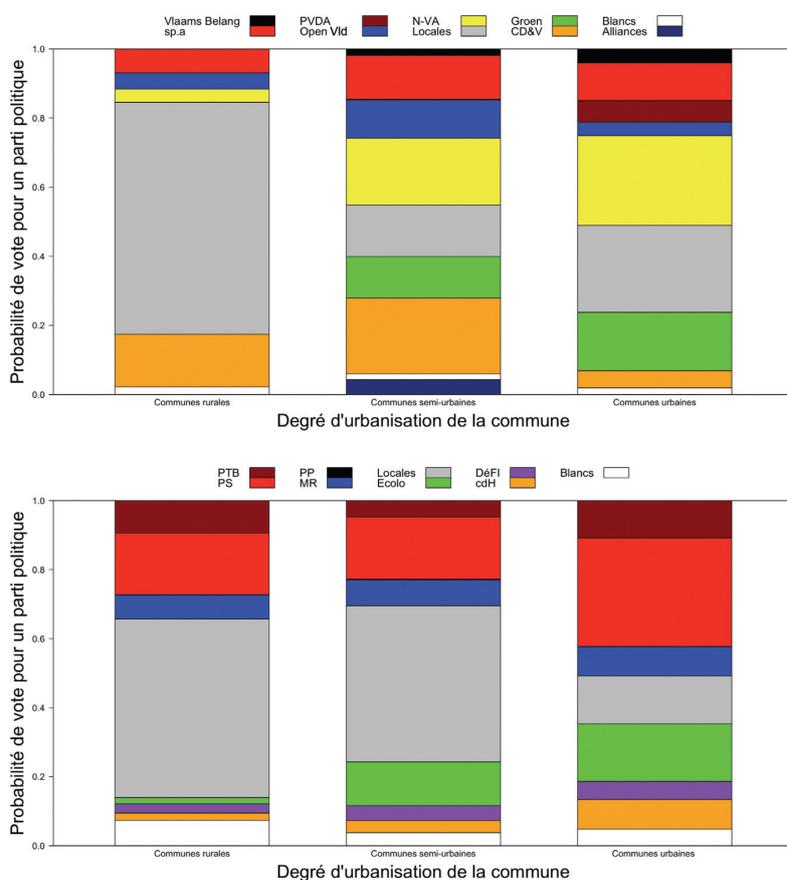
Figure 1.2. Effets de l'idéologie des électeurs sur le comportement électoral



Enfin, parmi les effets les plus marqués, nous observons que le contexte communal reste très important pour expliquer le comportement de vote. Au-delà des questions relatives à l'attitude et des variables sociodémographiques des électeurs, ceux-ci votent de manière très différente selon qu'ils résident dans une commune rurale, urbaine ou semi-urbaine. Ainsi, les listes locales dominent indiscutablement les élections dans le monde rural. Dans ces communes, les listes locales ont 67,1 % de probabilité d'attirer les électeurs dans les communes flamandes et 44,2 % dans les communes de Wallonie et Bruxelles (et conservent même 38,9 % de probabilité dans les communes semi-urbaines du sud du pays). Dans le monde urbain, ce sont les partis nationaux qui dominent le paysage politique communal alors que les listes locales ne présentent plus que 19,8 % de probabilité en Flandre et 10,6 % de Wallonie et Bruxelles d'obtenir le soutien des électeurs. Notons à cet égard que la

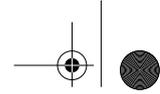
majorité des électeurs flamands et francophones résident dans des communes urbaines – également grandes en terme de taille. Ces résultats soulignent que la demande électorale reste donc fortement conditionnée par l'activation des clivages politiques nationaux durant la campagne électorale en fonction des contextes urbains ou ruraux (Dodeigne et al., 2019).

Figure 1.3. Effets du degré d'urbanisation de la commune des électeurs sur le comportement électoral



5. Aperçu du livre : questions centrales et principales conclusions

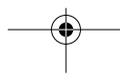
Dans le deuxième chapitre, Jérémy Dodeigne, Min Reuchamps, Kristof Steyvers et Ferdinand Teuber dessinent la carte des motifs de vote sur la base des déclarations

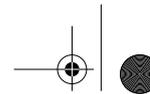


de l'électeur local. Ces nombreuses raisons se regroupent selon ces auteurs en deux dimensions qui apparaissent dans les deux communautés linguistiques. La première dimension est relativement générale et oppose la continuité au changement. La confiance et le soutien à une liste appartenant à la majorité sortante ou la méfiance et le soutien à un parti d'opposition divisent les groupes d'électeurs correspondants. La volonté de changement est également plus forte dans les communes où un scandale politique a eu lieu. La seconde dimension est plus spécifique et concerne autant la proximité et la familiarité personnelle avec les candidats que le programme et le contenu. Elle distingue les électeurs des communes rurales de ceux des communes plus urbanisées. Les personnes ayant fait des études supérieures indiquent également plus souvent des motifs de fond ou liés au programme électoral. La carte comporte peu d'indicateurs de nature nationale. Le vote aux élections locales ne semble donc pas être de second ordre pour les électeurs (bien que la 'rue de la loi' des partis nationaux et des politiciens en Belgique reste toujours proche de la 'rue du village'). L'électeur(trice) local(e) a donc principalement ses raisons spécifiquement locales.

L'importance du programme électoral et de son contenu tant à l'échelle nationale que locale est également discutée dans le troisième chapitre de Nicolas Bouteca et Jonas Lefevre. Ces auteurs utilisent une perspective différente : ils examinent si les réputations thématiques des partis nationaux (connue sous le nom de propriété des enjeux) joue également un rôle dans les élections locales ou si le contexte local en influence leur force et s'il détermine le comportement électoral. Bouteca et Lefevre observent beaucoup de variations contextuelles dans la réputation des partis, dont la force va de pair avec le succès électoral et la participation dans une majorité. Les partis peuvent donc travailler sur leur propre réputation de manière quelque peu autonome au niveau local. Dans le même temps, certains signes indiquent également qu'elle repose en partie sur des images nationales. Les partis d'une même famille sont souvent liés aux mêmes thèmes à travers la frontière linguistique. De plus, il existe un lien important avec la réputation de certains thèmes aux différents niveaux de pouvoir. C'est plus le cas en Wallonie qu'en Flandre, où la fragmentation conduit à un émiettement des réputations. Les partis qui sont considérés par les électeurs comme les propriétaires d'un enjeu sécurisent également leurs votes plus rapidement. Cela souligne l'importance du programme électoral et des motivations de fond pour une partie significative du corps électoral.

Dans un quatrième chapitre, Samira Azabar et Peter Thijssen étudient en détail la question de savoir si le vote musulman existe. En tout cas, les musulmans semblent avoir une préférence plus prononcée pour les partis de gauche. En Flandre, ce vote est divisé entre les trois partis qui peuvent être considérés comme un bloc (PVDA, Groen et sp.a). A Bruxelles (où les musulmans votent aussi souvent blanc) et en Wallonie, ce vote tend à favoriser plus fortement les socialistes (PS). En Flandre, les musulmans votent également plus souvent pour les partis de centre-droit qu'en Wallonie. Le contexte politique plus large affecte donc le vote musulman. Les auteurs ont également examiné les raisons du vote. Une petite minorité de musulmans explique leur propre comportement électoral pour des raisons religieuses et identitaires. On retrouve principalement ces électeurs en Flandre. Dans l'ensemble,





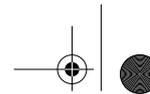
les motifs du comportement électoral musulman semblent coïncider avec ceux du reste de la population. Les musulmans font également souvent référence à l'identification à l'idéologie de leur parti préféré.

Au chapitre cinq, Caroline Close, Jérémy Dodeigne, Sofie Hennau et Min Reuchamps analysent le concept de confiance politique. Ils étudient comment cette confiance varie entre et au sein des différents niveaux de pouvoir et quels facteurs expliquent les différences de confiance. Les auteurs prêtent ainsi une attention particulière à l'influence possible des différents scandales politiques qui sont apparus au niveau local lors de la dernière législature. Comme indiqué précédemment, la confiance politique dans les institutions locales semble être relativement plus élevée que dans les autres niveaux de pouvoir. Les électeurs plus âgés et très instruits expriment une confiance politique plus forte, tandis que ceux qui se situent aux extrêmes de l'axe idéologique ont la confiance la plus faible. Pour ceux qui résident depuis longtemps dans la commune ou sont satisfaits du fonctionnement de la démocratie locale, cette confiance est plus spécifiquement développée dans les institutions locales. Par ailleurs, la confiance politique influence le comportement électoral par le choix d'une liste de la majorité ou de l'opposition. Le contexte est également important. La confiance est plus faible dans les communes touchées par un scandale même si elle peut varier selon le niveau de gouvernement lors de l'évaluation que les électeurs font des élus locaux. L'effet des scandales va de pair avec l'évaluation a priori par les électeurs de la fiabilité de leurs politiciens.

Koenraad De Ceuninck, Tom Verhelst, Pierre Baudewyns et Maximilien Cogels analysent dans un sixième chapitre les électeurs qui ont émis – ou non – un vote de préférence et pourquoi ils l'ont fait. L'absence de comportement de vote préférentiel (avec lequel nous identifions généralement les élections locales) s'explique par un manque de connaissance des candidats de la part des électeurs, une approbation de l'ordre des listes ou de l'idéologie et du programme du parti. Certains de ces électeurs disent qu'ils ne savent pas pourquoi ils se sont limités à un vote en case de tête. Chacune de ces raisons est liée à un ensemble spécifique de caractéristiques de l'électeur(trice), comme le profil socio-démographique, la préférence pour un parti ou la région de la commune. La compétence, la popularité et la familiarité avec les candidats sont les raisons les plus fréquemment citées pour un vote préférentiel. La renommée provient principalement de la vie sociale ou professionnelle de l'électeur(trice) ou de la réputation locale (et parfois aussi de la campagne électorale). La compétence joue souvent un rôle parmi les électeurs hautement qualifiés, ceux qui optent pour de nouveaux partis et dans les grandes communes (flamandes). La familiarité se retrouve chez les personnes peu instruites, dans l'électorat des partis traditionnels et des petits partis (wallons). L'analyse montre ainsi les différentes voies menant à un vote de préférence.

Le vote à préférences multiples et la liste de cartels sont au cœur du chapitre sept de Peter Thijssen, Bram Wauters et Jean-Benoit Pilet. Les auteurs observent que moins d'électeurs votent préférentiellement, mais ceux qui le font soutiennent plus de candidats. Les électeurs peu scolarisés, ceux qui s'intéressent beaucoup à la politique locale et résident dans une petite commune, le font relativement souvent. Ils confirment l'importance des ressources et de la proximité afin d'expliquer le com-





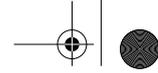
portement de vote préférentiel. Thijssen, Wauters Pilet expliquent également le rôle de l'identification partisane dans le vote préférentiel sur les listes de cartels (alliance de candidats provenant de différents partis) et comment les motifs stratégiques peuvent influencer cela. Leur recherche démontre que les listes de cartel reçoivent plus de votes préférentiels que les listes des partis ordinaires et que les partisans du plus petit partenaire du cartel votent davantage pour leurs propres candidats (et obtiennent proportionnellement plus d'élus), en particulier sur les listes du/de la bourgmestre. Pourtant, de tels effets ne jouent pas toujours et partout. Les cartels bruxellois avec des partenaires provenant des deux communautés linguistiques reçoivent moins de votes préférentiels. Les relations de pouvoir très asymétriques au sein du cartel peuvent à cet égard jouer un rôle.

Jérémy Dodeigne, Jean-Benoit Pilet et Peter Thijssen étudient le comportement de vote stratégique dans le chapitre huit. Il s'agit ici d'étudier dans quelle mesure des considérations d'éligibilité des candidats jouent un rôle dans le vote de préférence des électeurs. Il apparaît que les électeurs sont plus aptes à faire une telle estimation d'éligibilité pour les candidats qu'ils ont choisis que pour leurs colistiers. Les estimations d'éligibilité des candidats sont plus élevées (et de meilleure qualité) pour leurs propres candidats qui ont finalement été élus ou qui se trouvaient sur une place éligible. L'intérêt autoproclamé pour la politique locale rend l'estimation plus précise (en particulier celle de la victoire). Les nouveaux électeurs ou les électeurs bruxellois peuvent mieux prévoir les pertes électorales de leur propre candidat(e) et/ou d'un(e) autre candidat(e). Plus sa place sur la liste est élevée, plus les chances d'élection sont correctement estimées. Une partie significative des électeurs réagit donc stratégiquement à l'offre de candidats. En particulier, ils peuvent évaluer avec précision l'éligibilité de leur candidat préféré. Les différences contextuelles dans les procédures électorales contribuent à déterminer la qualité de cette évaluation.

Dans le chapitre neuf, Robin Devroe, Silvia Erzeel, Sigrid Van Trappen, Chloé Janssen et Jonas Lefevere se concentrent sur le lien entre genre et comportement de vote. Plus précisément, les auteurs répondent à la question de savoir si et pourquoi le genre des candidats détermine le comportement électoral des électeurs. Ils ont tenu compte des caractéristiques individuelles des électeurs et de l'importance qu'ils accordaient aux enjeux de campagne 'masculins' ou 'féminins'. Devroe et ses collègues observent que les électeurs votent aux élections locales plus souvent uniquement pour les hommes que uniquement pour des femmes ou pour des candidats des deux genres. Le principe wallon actuel de tirette sur les listes électorales ne parvient pas à enrayer cette tendance. Les femmes, les électeurs de gauche ou ceux qui attachent une grande importance à l'égalité de genre sont plus susceptibles de voter (aussi) pour des femmes. Ces déterminants dans les votes de préférence sont locaux et nationaux mais cela ne s'applique pas à l'interaction spécifique avec l'intérêt politique qui réduit l'effet du genre. L'importance attachée aux thèmes politiques présumés masculins ou féminins, d'autre part, a eu peu d'effet sur le comportement électoral lié au genre.

Dans un dernier chapitre, Chloé Jansen et Sigrid van Trappen étudient le comportement de vote ethnique. Elles analysent les votes de préférence pour les candidats d'origine maghrébine, turque et africaine dans quatre communes où l'échantillon a

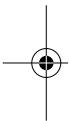


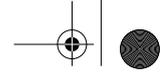


été élargi afin d'interroger suffisamment d'électeurs non-belges. Les auteures ont examiné quels électeurs émettaient des votes de préférence pour ces candidats, si ce vote correspondait à leurs propres origines et différait selon le genre des candidats. Jansen et Van Trappen estiment que les électeurs d'origine maghrébine, turque ou africaine votent plus souvent pour des candidats issus de la même origine (également si l'on considère d'autres facteurs). Ce comportement de vote est généralement co-ethnique (où les électeurs d'origine turque votent en particulier pour des candidats d'origine turque). Il est également intersectionnel puisque les électeurs issus de groupes ethniques majoritaires préfèrent les candidat(e)s issu(e)s d'une minorité ethnique. Les électeurs d'origine turque ou maghrébine favorisent les candidats masculins issus de ces groupes minoritaires tandis que les électeurs d'origine africaine ne montrent pas de préférence claire en matière de genre.

Références

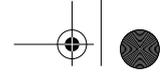
- Boogers, M. & Voerman, G. (2010). Independent Local Political Parties in the Netherlands. *Local Government Studies*, 36(1), 75-90.
- Campbell, A., Converse, P., Miller, W. & Stokes, D. (1960). *The American Voter*. New York : University of Chicago Press.
- Clark, A. & Krebs, T. (2012). Elections and Policy Responsiveness. In K. Mossberger, S. Clarke & P. John (Eds.). *The Oxford Handbook of Urban Politics* (pp. 87-113). Oxford : Oxford University Press.
- Close, C., Dodeigne, J., Jacquet, V. & Matagne, G. (2020). Introduction. In J. Dodeigne, C. Close, V. Jacquet & G. Matagne (Eds.). *Les élections locales du 14 octobre 2018 en Wallonie et à Bruxelles : une offre politique renouvelée ?* Bruges : Vanden Broele.
- Dandoy, R., Dodeigne, J., Matagne, G. & Reuchamps, M. (Eds.) (2013). *Les Élections Communales de 2012 en Wallonie*. Bruges : Vanden Broele.
- Dassonneville, R., Marien, S. & Hooghe, M. (2012). *PartiRep Exit-Poll 2012. Technical Report*. Louvain : KUL.
- Dassonneville, R., Hooghe, M., Marien, S. & Pilet, J.-B. (Eds.) (2013). *De lokale kiezer. Het kiesgedrag bij de Belgische gemeenteraadsverkiezingen van oktober 2012*. Bruxelles : ASP.
- Dassonneville, R., Baudewyns, P. & Willocq, S. (2015). La volatilité électorale. In K. Deschouwer, P. Delwit, M. Hooghe, P. Baudewyns & S. Walgrave (Eds.), *Décrypter l'électeur. Le comportement électoral et les motivations du vote* (pp. 42-57). Lannoo Campus : Tielt.
- Deschouwer, K., Verthé, T. & Rihoux, B. (2013). *Op zoek naar kiezers. Lokale partijafdelingen en de gemeenteraadsverkiezingen van oktober 2012*. Bruxelles : ASP.





- Dodeigne, J., Jacquet, V. & Reuchamps, M. (2019). The attractiveness of local and national list labels : the role of socio-economic inequalities on the success of electoral lists. *Local Government Studies* (online first).
- Dodeigne, J., Pilet, J.-B. & Talukder, D. (2020a). Personnalisation des élections dans un contexte de fin de l'effet dévolutif. In J. Dodeigne, C. Close, V. Jacquet & G. Matagne (Eds.). *Les élections locales du 14 octobre 2018 en Wallonie et à Bruxelles : une offre politique renouvelée ?* (pp. 175-192). Bruges : Vanden Broele.
- Dodeigne, J., Close, C. & G. Matagne. (2020b). Le scrutin communal : une affaire nationale ou locale ?, In J. Dodeigne, C. Close, V. Jacquet & G. Matagne (Eds.). *Les élections locales du 14 octobre 2018 en Wallonie et à Bruxelles : une offre politique renouvelée ?* (pp. 33-57). Bruges : Vanden Broele.
- Dodeigne, J., Vandeleene, A. & Teuber, F. (2020c). La professionnalisation du scrutin communal de 2018 en Wallonie : loin d'une arène d'amateurs', mais une professionnalisation en baisse, In J. Dodeigne, C. Close, V. Jacquet & G. Matagne (Eds.). *Les élections locales du 14 octobre 2018 en Wallonie et à Bruxelles : une offre politique renouvelée ?* (pp. 149-173). Bruges : Vanden Broele.
- Golder, S., Lago, I., Blais, A., Gidengil, I. & Gschwend, T. (2017). *Multi-Level Electoral Politics. Beyond the Second-Order Election Model*. Oxford : Oxford University Press.
- Harris, A., Kao, K. & Lust, E. (2016). The Determinants of Local and National Vote Choice : Evidence from a Conjoint Experiment. *Comparative Democratization*, 16(1), 8-11.
- Holtmann, E. (2008). Local Lists in Europe. In M. Reiser & E. Holtmann (Eds.). *Farewell to the Party Model ? Independent Local Lists in East and West European Countries* (pp. 11-19). Wiesbaden : VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Inglehart, R. (1977). *The Silent Revolution : Changing Values and Political Styles Among Western Publics*. Princeton : Princeton University Press.
- Jacquet, V., Devillers, S. & Reuchamps, M. (2020). Les listes citoyennes, In J. Dodeigne, C. Close, V. Jacquet & G. Matagne (Eds.). *Les élections locales du 14 octobre 2018 en Wallonie et à Bruxelles : une offre politique renouvelée ?* Bruges : Vanden Broele.
- Key, V.O. & Milton, C. (1966). *The Responsible Electorate. Rationality in Presidential Voting 1936-1960*. Cambridge : Harvard University Press.
- Kjaer, U. & Steyvers, K. (2019). Second Thoughts on Second-Order ? Towards a Second-Tier Model of Local Government Elections and Voting. In R. Kerley, P. Dunning & J. Liddle (Eds.), *Routledge Handbook on International Local Government Research* (pp. 405-417). London : Routledge.





- Lazarsfeld, P., Berelson, B. & Gaudet., H. (1944). *The People's Choice : How The Voter Makes Up His Mind In A Presidential Campaign*, New York : Columbia University Press.
- Marschall, M. (2010). The Study of Local Elections in American Politics. In J. Leighley (Ed.), *The Oxford Handbook of American Elections and Political Behavior* (pp. 471–492). New York : Oxford University Press.
- Marschall, M., Shah, P. & Anirudh, R. (2011). The Study of Local Elections. A Looking Glass into the Future. *PS : Political Science and Politics*, 44(1), 97-100.
- Nie, N., Verba, S. & Petrocik, R. (1976). *The Changing American Voter*. Cambridge and London : Harvard University Press.
- Oliver, E. & Ha, S. (2007). Vote Choice in Suburban Elections. *American Political Science Review*, 101(3), 393-408.
- Oliver, E., Ha, S. & Callen, Z. (2012). *Local Elections and the Politics of Small-Scale Democracy*. Princeton : Princeton University Press.
- Pilet, J.-B., André, A., Dassonneville, R., Depauw, S., Hooghe, M., Jacobs, D., Kelbel, C., Marien, S., Schouteden, A., van Aelst, P. & Wauters, B. (2013). *Voting for candidate(s). The use of mock ballots in the study of preferential voting. First lessons on the Belgian local elections of 2012*. Barcelona : EPSA Annual Conference.
- Pilet, J.-B., Talukder, D., Sanhueza, M.J. & Dodeigne, J. (2020). Personnalisation des élections dans un contexte de fin de l'effet dévolutif. In J. Dodeigne, C. Close, V. Jacquet & G. Matagne (Eds.). *Les élections locales du 14 octobre 2018 en Wallonie et à Bruxelles : une offre politique renouvelée ?* Bruges : Vanden Broele.
- Reiser, M. (2008). Conclusion : Independent Local Lists in East and West European countries. In M. Reiser & E. Holtmann (Eds.). *Farewell to the Party Model ? Independent Local Lists in East and West European Countries* (pp. 277-293). Wiesbaden : VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Rihoux, B., Buelens, J. & Deschouwer, K. (Eds.) (2008). *Entre l'électeur et le quartier général. Les sections locales des partis et les élections communales de 2006*. Brussels : VUB Press.
- Steyvers, K. & De Ceuninck, K. (2013). De kracht van verandering of plus ça change ? De gemeenteraadsverkiezingen van 2012 in het licht van de trends sinds de fusies van 1976. In H. Reynaert & K. Steyvers (Eds.), *De verkiezingen van 14 oktober 2012 : de kracht van verankering ?* (pp. 15-40). Bruges : Vanden Broele.
- Steyvers, K. & Heyerick, A. (2017). Fifty shades of Rokkan ? Reconceiving local party system nationalization in Belgium. *Croatian and Comparative Public Administration*, 17(4), 509-538.

